

# CLASSE VIRTUELLE - FISCALITÉ ET ASSURANCE VIE

Comment intégrer les évolutions à venir dans votre stratégie commerciale

3 X 1H10, CLASSE VIRTUELLE

DDA

CODE : AGPW04

## Objectifs de la formation

- Analyser l'actualité et les spécificités fiscales de l'assurance vie

## Animée par

- BLANCHARD Anne-Laure  
Fondatrice,  
VIE LEGIA CONSEIL

## Public concernés

- "Conseiller en gestion de patrimoine ;  
Conseiller en investissements financiers ;  
Conseiller de clientèle en assurance vie ;  
Ingénieur patrimonial ; Courtier en assurance ;  
; Fiscaliste ; Avocat ; Expert comptable ;  
Notaire ; gestionnaire de contrat

"

## Dates

- Classe virtuelle

17-21/06/2019

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

Existe aussi en présentiel

## Rappel sur les nouveautés de 2018

- La flat tax
- L'IFI
- Les impacts de cette nouvelle fiscalité sur les différents placements (comparatif avant/après)

## La loi Pacte

- Quelles orientations à date
- Les impacts sur les placements

## Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit ‘questionnaire pédagogique’ est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s’adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l’organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l’issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s’assurer de l’ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

## Tarifs

- Tarif général \_\_\_\_\_ 395,00 €HT